



MANIFESTE DES CHIRURGIENS-DENTISTES

NOUS CHIRURGIENS-DENTISTES

- ✓ **SUBISSONS** depuis de nombreuses années les **campagnes médiatiques indignes**, orchestrées par des groupes financiers visant à mettre la main sur les cabinets dentaires libéraux.
- ✓ **SUPPORTONS l'incurie des pouvoirs publics**, leurs incapacités à assurer des moyens décents pour un accès égalitaire aux soins bucco-dentaires de tous nos concitoyens, sinon en transférant cette charge sur le dos des praticiens libéraux (CMU-C).
- ✓ **ESSUYONS** les calomnies, les mensonges et les **détournements de patientèle** de la part de plateformes financières bien connues, confortées par la bénédiction des pouvoirs publics (Loi Le Roux relative aux « réseaux »).
- ✓ **ENDURONS** depuis plus de cinq ans (Loi HPST) les **attaques récurrentes sur les honoraires de prothèse** au prétexte du déficit d'accès aux soins des Français alors que depuis plus d'un quart de siècle l'Assurance maladie n'en a pas augmenté d'un centime la prise en charge.
- ✓ **Et, AUJOURD'HUI**, dans une manœuvre des plus grossières pour cacher l'insuffisance des politiques sanitaires et sociales, le **Gouvernement croit pouvoir tromper les Français** sous le prétexte de « transparence » pour modifier (pour la cinquième fois en cinq ans) les dispositions relatives aux devis prothétiques. Ce nouvel assaut contre les professionnels au service de la santé publique vient s'ajouter aux deux autres défis, les « low-cost » et les plateformes financières, installés à l'ombre d'une politique désorientée ou sournoise !

TROP, C'EST TROP !

MOI CHIRURGIEN-DENTISTE SIGNATAIRE

Je **M'ENGAGE** à :

- ✓ **REFUSER tout nouveau changement du** dispositif actuel qui assure la parfaite information du patient par le **devis légal** et son modèle-type conventionnel.
- ✓ **REFUSER que perdurent les déficits** engendrés par les tarifs sociaux inchangés depuis plus de 8 ans.
- ✓ **REJETER toute adhésion et à sortir des « réseaux »** pratiquant la désinformation, le détournement systématique des patients, et le non respect de la charte signée par les complémentaires santé. Tout écart à cette charte sera dénoncé publiquement.
- ✓ **LUTTER contre la dérive mercantile que constituent les « low-cost »** en exigeant la modification de la loi afin de distinguer les centres de santé « à vocation sociale » de ceux qui fleurissent et détournent l'objet de ces centres, les transformant en entreprises lucratives.

Nom - Prénom	Lieu d'exercice	Email	Signature